

**E. Macron : casse sociale assurée, répression renforcée**

## Cette politique-là, On n'en veut pas, on la combat

La très longue séquence électorale est derrière nous. Huit mois de campagne électorale, huit mois pendant lesquels les médias nous ont martelé les esprits avec les primaires, les candidats, la corruption, les affaires, les retournements de veste de responsables, des élus, des militants passant d'un parti politique à un autre...

Les différents résultats des votes, les multiples discussions que nous avons eues, ont exprimé un ras-le-bol profond des partis politiques qui ont gouverné depuis plusieurs décennies, la droite et le PS, une contestation déterminée de la politique néolibérale et de ses méfaits et une grosse colère devant la division des forces progressistes (notamment entre la France Insoumise et le PCF).

Les élections ont été marquées par des niveaux d'abstention record dès le deuxième tour de l'élection présidentielle, atteignant 25,44 % (plus de 12 millions d'électeurs inscrits), du jamais vu depuis 1969. Les votes blancs et nuls, ont eux aussi atteint des sommets avec 11,47 % de votants (plus de 4 millions d'électeurs).

Puis avec les élections législatives, l'abstention est devenue massive : 51,2% au premier tour et 56,8% au deuxième. Les consultations électorales déplacent de moins en moins de monde, une partie grandissante des abstentionnistes a refusé de faire un choix parmi des candidats proposés, cet état de faits laissera nécessairement des traces.

E. Macron ne peut pas prétendre compter sur une



adhésion populaire à son programme, ses députés ont été choisis par une minorité de l'électorat ; cette remarque est aussi valable pour tous les députés qui siégeront à l'Assemblée nationale, quel que soit leur bord politique. E. Macron et son premier ministre E. Philippe disposent d'une large majorité à l'Assemblée nationale obtenue par le vote d'une minorité d'électeurs. Leur « victoire » n'en est pas une.

### L'ex-banquier d'affaires à l'Elysée

Favori des médias, soutenu par le MEDEF, attendu par le CAC 40, applaudi par l'armée et l'Otan, E. Macron se trouve aux manettes de l'Etat. Ultra-néolibéral, symbole de la régression sociale : les lois Macron sont là pour le confirmer ainsi que la loi El Khomri dont il a été le principal auteur.

Il servira les intérêts du patronat et des plus privilégiés contre les intérêts populaires.

Son premier ministre, E. Philippe a été choisi parmi les jeunes loups de la droite néolibérale.

Son gouvernement est composé, dans sa majorité, de technocrates, d'énarques, des DRH... qui mettront leurs compétences en œuvre pour continuer les attaques contre les travailleuses et les travailleurs, contre les milieux populaires.

La parité ministérielle et l'entrée d'un nombre important de femmes à l'Assemblée nationale ne sont pour nous en rien le gage d'une politique progressiste. De même, l'annonce du congé de maternité unique pour toutes les femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes déclarée cause nationale, ne nous mettrons pas dans une position d'attente. Nous sommes déjà en ordre de bataille car les

### Réforme du congé maternité le 1er juin

La secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, a annoncé la création d'un congé de maternité unique : toutes les femmes, quel que soit leur statut, pourront bénéficier d'un congé de 16 semaines sans perte de revenu. Les femmes pigistes, auto-entrepreneuses, intermittentes du spectacle, en profession libérale, ont des congés maternité épars, moins bien rémunérés et surtout beaucoup plus courts. Ouvrir le droit au congé de maternité à toutes les femmes enceintes, nous sommes pour, sauf que l'alignement se fait sur 16 semaines quand l'OIT (Organisation Internationale du Travail) prévoit 18 semaines. La France est en retard par rapport aux normes internationales.

⚡ coups vont tomber.

Pour rappel, notre organisation n'a pas appelé à voter Macron au deuxième tour des présidentielles (voir page suivante).

## **E. Macron et E. Philippe, aller plus loin, plus vite, frapper plus fort que F. Hollande**

Le programme du nouveau président est une stratégie de choc contre toutes les formes de protections des salariés, à commencer par le Code du travail, ainsi que contre toutes les protections sociales (lire article « les principales mesures du gouvernement »). Il veut aller plus loin que les lois : El Khomri, Macron et Rebsamen. Macron va accélérer la politique de casse des protections des travailleuses et travailleurs. Les mesures prévues vont diminuer les droits des salarié-es, dégrader leurs conditions de travail, tandis que le patronat disposera de nouveaux moyens : modification possible des salaires et des conditions de travail, voire du contrat de travail lui-même au niveau de l'entreprise, plafonnement imposé des indemnités prud'homales suite à un licenciement abusif. L'assurance chômage et les retraites sont aussi à l'ordre du jour très prochainement.

Les mesures sécuritaires deviennent permanentes : après la prolongation de l'État d'urgence jusqu'au 1er novembre, un nouveau projet de loi anti-terroriste a été présenté et validé par le Conseil constitutionnel, il a été présenté au Conseil des ministres du jeudi 22 juin. Les préfets se voient confier des nouveaux pouvoirs pour contrôler et réprimer la population. La politique de guerre est quant à elle également appelée à être poursuivie (lire article « *Les principales mesures du gouvernement* »). Prendre tout le monde de vitesse, telle est la méthode d'E. Macron, pour empêcher la mise en place de résistances sachant bien que son projet ne remportera pas l'adhésion de l'opinion publique. Ceci donne du sens à l'utilisation des ordonnances pour gouverner (voir encart).

## **A l'offensive pour amplifier les luttes et les solidarités**

Pendant toute la campagne électorale, nous avons fait le choix de prioriser le travail de terrain : présentes dans les piquets de grèves des travailleuses en lutte, dans les mobilisations contre le viol de Théo et les discriminations, dans les mobilisations de soutien aux prisonnières et prisonniers palesti-

niens en grève de la faim. Nous avons contribué à faire du 8 mars une journée revendicative de grève et d'action pour les droits des femmes partout où les Comités de Femmes Egalité sont implantés ; nous y avons associé les femmes des quartiers. Avant le deuxième tour des élections présidentielles, nous avons participé aux manifestations du 1er mai : « *Amplifions les luttes et les solidarités* », tel était le slogan marqué sur le fronton de notre stand à Paris. Le 8 mai comme le 19 juin, au lendemain de l'élection présidentielle puis des élec-

### **Ordonnances, 49-3 : arsenal législatif pour passer en force**

#### **Qu'est-ce qu'une Ordonnance ?**

Une « ordonnance » est une mesure prise par le gouvernement sur des questions qui relèvent du domaine de la loi. Pour prendre une « ordonnance » le gouvernement doit respecter une procédure spécifique : il ne peut prendre d'ordonnances que s'il y a été habilité par le Parlement.

Les ordonnances entrent en vigueur dès leur publication. Elles deviennent « loi » après avoir été ratifiées par le Parlement dans un délai fixé.

E. Macron a prévu, depuis sa campagne électorale, de gouverner par ordonnances. Le premier « projet d'habilitation » (texte précisant sur quels domaines portent les ordonnances, la durée et le délai durant lequel devra agir l'exécutif) contient les ordonnances qui réforment le Code du travail. Il a été transmis au Conseil constitutionnel pour avis le 14 juin, le projet sera présenté au Conseil des ministres le 28 juin. Finalement, la séance de ratification du Parlement est prévue le 20 septembre.

#### **Gouvernement par ordonnances, gouvernement expéditif**

Adopter des mesures par ordonnances est une solution expéditive qui consiste à approuver des textes au parlement presque immédiatement, sans être débattus ni amendés.

Gouverner par ordonnances permet de fait, de contourner le système de débats et amendements d'un projet de loi par les députés (Assemblée nationale) et les sénateurs (Sénat). La gouvernance par ordonnances fait partie d'un arsenal législatif au service d'un gouvernement qui veut passer outre les avis des parlementaires, comme le 49-3 si prisé de Manuel Valls, puisqu'utilisé à plusieurs reprises pour faire passer les lois Macron et Travail.

tions législatives nous étions dans la rue pour marquer notre détermination à nous battre contre la politique d'E. Macron. Aujourd'hui dans une situation grave de par la portée des attaques, marquée par la division y compris des forces du camp populaire, nos efforts seront consacrés à soutenir les résistances à la politique d'E. Macron, les ripostes aux attaques du patronat. Aux côtés des femmes des milieux populaires nous nous battons contre les salaires au rabais et la dégradation des conditions de travail. Ensemble nous continuerons à lutter

contre le temps partiel imposé, les licenciements et le démantèlement des services publics  
Nous refusons le plan néolibéral de Macron, il faut en finir avec l'austérité pour les salarié-e-s et les cadeaux sans limite pour le patronat.  
Plusieurs initiatives sont en construction, contre les ordonnances d'E. Macron, contre la loi antiterroristes, de solidarité avec le peuple palestinien, ...  
Nous vous invitons à nous rejoindre et vous donnons rendez-vous pour les prochaines mobilisations. ☐

---